

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0588 du 06/02/2020

Arrêté du 27 janvier 2020

ARRETE PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques.

Date d'application : 01/04/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressée.

ARRÊTE :

Article premier

Le cadre dont le nom suit est affecté sur emploi administratif en direction, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

DGFIP	CIV	PRENOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		DATE D'EFFET
164207	MME	FREDERIQUE	HAYE-LEROY	DDFIP ESSONNE	SIP YERRES	DDFIP ESSONNE	DIRECTION	01/04/2020

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 27 JANVIER 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756